

Nouvelles de l'école forestière

Autor(en): **Landolt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **20 (1869)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fondés sur une taxation et un arpentage exacts. Dans les 11 communes de la vallée de Calanca, les forêts sont taxées et le plan d'aménagement est sur le métier. Les forestiers d'arrondissement ont pour instruction d'élaborer des plans d'aménagement provisoires en fixant approximativement la quotité de l'exploitation annuelle; on se propose d'introduire ainsi le plus promptement possible une économie forestière plus régulière, et de maintenir le produit soutenu au moins d'une manière approximative.

L'administration forestière s'occupe d'établir une statistique des forêts; mais si l'on en excepte les données sur l'importation et l'exportation des bois, les matériaux existants sont encore trop peu complets pour qu'on en puisse tirer des conclusions sûres.

Nouvelles de l'école forestière.

L'école polytechnique fédérale a terminé le 7 août son 14^{ième} cours annuel. Le nombre total des élèves de l'établissement se montait à 588 et celui des auditeurs à 197; c'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'à présent. La fréquentation de la division forestière, en revanche, a diminué en comparaison des années précédentes. Le trop grand nombre des candidats se fait et se fera sentir aussi longtemps qu'on ne créera pas de places nouvelles, ce qui serait indispensable si l'on veut améliorer l'économie forestière dans les régions montagneuses. D'un autre côté, l'école forestière suisse ne peut pas s'attendre à avoir jamais beaucoup d'élèves étrangers, la chose est facile à comprendre, car chacun préfère étudier là où il doit faire ses examens d'état après l'achèvement de ses études.

Le premier cours annuel a compté 5 élèves, le second 11, en tout 16 élèves. Ils se répartissent comme suit entre les différents cantons: Soleure 4, Berne 3, Argovie et Fribourg chacun 2; Bâle-Campagne, Lucerne, St. Gall et Zurich chacun 1. Il y avait de plus 1 Hongrois. Un élève, Joseph Seiler de Bremgarten, est mort pendant le semestre d'été.

Dès à présent l'examen pour le diplôme n'aura plus lieu à la fin de l'année scolaire, mais au commencement de la suivante, pour que les élèves profitent mieux du dernier semestre. Par suite du grand nombre de travaux et de répétitions que l'on doit

faire avant l'examen définitif, les élèves s'occupaient trop peu de l'enseignement qui leur était donné à la fin du cours dans des parties fort importantes; aussi un changement était devenu absolument nécessaire. Il est vrai qu'il eût été encore préférable de pouvoir prolonger de six mois le temps des études, qui aurait été alors de 2 $\frac{1}{2}$ années; mais aussi longtemps que cette dernière mesure sera envisagée comme inexécutable, on pourra regarder celle qui a été prise comme un progrès.

Tous les élèves suisses du second cours se sont fait inscrire pour l'examen définitif.

Un élève, Théodore Felber de Rottweil, canton de Lucerne, a seul entrepris le travail de concours; il a obtenu un accessit de 100 fr.

Aucun changement n'a été apporté à la marche de l'enseignement. Un des professeurs, M. le docteur Picard, ayant été appelé à l'université de Bâle, M. Tuchschnied, professeur agrégé, donne à sa place des leçons de chimie agricole. L'enseignement des branches obligatoires est partagé entre 13 professeurs. Les élèves de l'école forestière peuvent assister aux cours de la division des sciences philosophiques et politiques.

Dans l'année écoulée, on a consacré autant de temps que possible aux excursions et aux exercices pratiques. Les travaux d'arpentage au théodolite ont été continués. Les exercices de taxation et d'aménagement ont été faits comme d'habitude dans les forêts du voisinage, qui présentent des conditions très-diverses. Les excursions plus lointaines ont eu lieu dans des forêts des cantons de Thurgovie, d'Argovie et de Zurich, où les élèves ont eu bien des occasions de s'instruire.

A la fin de l'année scolaire, le plus grand nombre des élèves firent une excursion à Trübbach pour visiter les travaux d'endiguement du torrent et ceux de la correction du Rhin. Ils assistèrent ensuite à l'assemblée des forestiers à Coire, et allèrent voir les forêts et les nouvelles routes de Schyn, de la Via mala, du Gungels et de la vallée de la Tamina. Ils étaient accompagnés par les employés forestiers, et les ingénieurs des différentes localités visitées et par les deux professeurs spéciaux de l'école.

Nous nous empressons de remercier cordialement les autorités et les employés pour l'accueil amical dont nous avons été partout honorés.

Landolt.